

Tribunal judiciaire de METZ  
3, rue Haute Pierre  
BP 81022  
57036 METZ

REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Numéro association : A2010MET000393  
Références : R2023MET001422

# ORDONNANCE D'INSCRIPTION DE MODIFICATION

Nous, KRUMMER Catherine, Juge, au Tribunal judiciaire de METZ, statuant par décision gracieuse en matière de registre des associations ;

Vu la requête déposée le **11/10/2023** par Madame PEXOTO MARIE JOSE, tendant à l'inscription de la modification de l'association **RANDO CLUB CREUTZWALD** ayant son siège à **9 PLACE SAINT REMY SUR CREUSE 57320 HEINING-LÈS-BOUZONVILLE** ;

Vu les articles 21 à 79-1 du Code civil local et plus particulièrement les articles 67 et 71 du même code ;

Vu les articles 30-1 à 30-10 de l'annexe au code de procédure civile ;

Vu l'ensemble des pièces annexées à la requête précitée ;

Il y a lieu de faire droit à la demande d'inscription des modifications de l'association conformément à la déclaration et aux pièces jointes ;

PAR CES MOTIFS,

ORDONNONS l'inscription des modifications suivantes au registre des Associations du Tribunal judiciaire de METZ au nom de l'association **RANDO CLUB CREUTZWALD**, ayant son siège à **34 RUE DE HAM 57150 CREUTZWALD** sous les références A2010MET000393 :

Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 06/09/2023 :

- Le siège de l'association est transféré à 34 RUE DE HAM 57150 CREUTZWALD ;
- Les nouveaux statuts ont été adoptés ;
- La nouvelle direction se compose de :
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame AMEUR GHISLAINE ;
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Monsieur BIEBER PASCAL ;
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame BUND ISABELLE ;
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Monsieur BOUR DANIEL ;
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Monsieur DUPONT JEAN DENIS ;
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame DURIS MARIE MADELEINE ;
  - MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame GARNIER DOMINIQUE ;

- MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame JOTZ SYLVIE ;
- MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame MATULIK MARTINE ;
- MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Madame PEXOTO MARIE JOSE ;
- MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Monsieur RAISON HERVE ;
- MEMBRE DE LA COLLEGIALE : Monsieur REINWARTH ALBERT ;

ORDONNONS la notification par le greffe de la présente ordonnance au requérant ;

METZ, le 14/11/2023  
Le juge KRUMMER Catherine



Signé  
électroniquement:  
Catherine KRUMMER L0185704  
le 14/11/2023

